

DOCUMENT RESUME

ED 179 081

FL 010 563

AUTHOR Faik, Sully: And Others
 TITLE Le Zaire: Deuxieme pays francophone du monde? (Zaire: The Second Francophone Country in the World?)
 INSTITUTION Laval Univ., Quebec (Quebec). International Center for Research on Bilingualism.
 PUB DATE 77
 NOTE 34p.
 LANGUAGE French

EDRS PRICE MF01/PC02 Plus Postage.
 DESCRIPTORS *African Culture; African Languages; *Cultural Interrelationships; Culture; Demography; *Developing Nations; Educational Trends; *French; Human Geography; Language Instruction; Language of Instruction; *Language Planning; *Language Usage; Public Policy; Sociocultural Patterns; Speech Communication; Surveys; Written Language
 IDENTIFIERS *Zaire

ABSTRACT

The school setting is now the only place where one can learn French in Zaire. At present Zaire is regaining its authenticity especially through the effort to promote its native language and literature. At the same time, French is also gaining ground due to the increase in formal education, still almost totally in French. Summaries of the research are given in the following areas: (1) population trends; (2) situations of French usage, including a discussion of direct and indirect use of the spoken and written language in relation to social milieu, sex, and education level; and (3) a qualitative and quantitative evaluation of French instruction on all levels. It is concluded that the adoption of methods of teaching French as a second language will allow the child and adolescent to establish a balance between the discovery and affirmation of his or her own identity and the desire to be open to the outside world. This balance would favor a better knowledge of French, not as a vehicle of civilization, but as a communication tool. (AMH)

 * Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made *
 * from the original document. *

ED179081

Sully FAÏK
Max PIERRE
Nyembwe N'TITA
Sesep N'SIAL

LE ZAÏRE:

deuxième pays francophone du monde?

U.S. DEPARTMENT OF HEALTH,
EDUCATION & WELFARE
NATIONAL INSTITUTE OF
EDUCATION

THIS DOCUMENT HAS BEEN REPRO-
DUCED EXACTLY AS RECEIVED FROM
THE PERSON OR ORGANIZATION ORIGIN-
ATING IT. POINTS OF VIEW OR OPINIONS
STATED DO NOT NECESSARILY REPRESENT
OFFICIAL NATIONAL INSTITUTE OF
EDUCATION POSITION OR POLICY.

"PERMISSION TO REPRODUCE THIS
MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY

Alain Projiner
Acting Director

TO THE EDUCATIONAL RESOURCES
INFORMATION CENTER (ERIC)."

Publication B-61

1977

Centre international de recherche sur le bilinguisme
International Center for Research on Bilingualism
Québec

F 111 5 63

Le Centre international de recherche sur le bilinguisme est un organisme de recherche universitaire qui reçoit des subventions de soutien du Ministère de l'éducation du Québec et du Secrétariat d'Etat du Canada.

© 1977 CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LE BILINGUISME
Tous droits réservés. Imprimé au Canada
Dépôt légal (Québec): 1er trimestre 1977

Le Zaïre :

deuxième pays francophone du monde ?

C'est comme réponse à une enquête lancée par "Le Français dans le Monde" sous la direction d'André Reboullet et Marc Blancpain que la présente étude a été réalisée. Elle garde donc toutes les caractéristiques du questionnaire dont viennent toutes les subdivisions et tous les sous-titres qui la structurent.

Elle présente l'intérêt de faire un tour d'horizon très complet des différents aspects sous lesquels se présente la francophonie dans un pays comme le Zaïre. Mais, en revanche, vu le délai assez court qui nous a été imparti pour la mener, elle contient - on s'en doute - un certain nombre d'approximations dans les chiffres, qui souvent ne veulent qu'évoquer un ordre de grandeur. Nous avons toujours, au risque de nous tromper, préféré fournir les données qui étaient demandées plutôt que de passer outre à la question : dans plus d'un cas, nous avons donc été obligés d'extrapoler. Mais nous avons pris soin cependant d'interroger toutes les statistiques auxquelles nous avons pu avoir accès. Notamment les résultats de la très vaste enquête démographique qui avait été entreprise à travers tout le pays vers les années 1955-1957, et les statistiques du Commissariat à l'Education Nationale. Nous avons également tiré quelques chiffres de l'"Approche statistique" de J. Trussart et J.F. Lantéri (1) et de la revue *Zaïre-Afrique* (2).

Au long de ces pages, un lecteur familiarisé surtout avec l'Afrique autrefois française pourra se demander si une place trop importante n'est pas accordée à l'école comme lieu d'apprentissage du français, au détriment d'autres lieux où cet apprentissage s'opèrerait de façon informelle. Cette objection est pratiquement sans fondement pour le Zaïre où l'école est en fait le seul lieu possible de cet apprentissage. Sans doute, un certain nombre de Zaïrois n'ont pas (ou fort peu) fréquenté l'école pourront-ils "se débrouiller" en français dans quelques circonstances bien déterminées, mais on ne peut en aucun cas les considérer comme des locuteurs francophones. Cet état de chose s'explique en partie par la situation de bilinguisme qui caractérise la Belgique : un très grand nombre de colons, sinon la plupart, pratiquaient au moins une langue zaïroise (et parfois deux ou trois) et c'était dans ces langues que s'établissaient le plus souvent les relations avec les Zaïrois.

Lorsque nous nous référons à des textes législatifs ou administratifs pour décrire une situation scolaire, on pourrait nous reprocher de ne pas faire suffisamment la part entre les principes et leur application. Si nous reconnaissons volontiers que beaucoup de nos affirmations gagneraient à être nuancées par une étude plus approfondie, nous ne croyons pas cependant que le tableau que nous dressons fausse la réalité. En effet, l'inspection scolaire a été fort développée au Zaïre et fut

toujours très respectée, voire crainte : cela explique que les enseignants et les chefs d'établissement n'étaient guère enclins à s'écarter des prescriptions ni des programmes.

Néanmoins nous sommes conscients des multiples imperfections de ce travail. Elles ne pourraient être corrigées que par une investigation d'envergure à laquelle se consacrerait plusieurs chercheurs et de nombreux enquêteurs et qui jouirait de subsides financiers importants. Elle est déjà cependant un premier inventaire modeste et un intéressant complément à la récente étude de Sully Falk, "Le Français au Zaïre", à paraître chez Honoré Champion dans l'ouvrage collectif "Le Français hors de France" dirigé par Albert Valdman.

x

x x

Pays : Zaïre

Superficie : 2.345.000 km²

Population : Actuellement évaluée à 24.000.000 d'habitants. Il faut souligner que l'accroissement démographique est extrêmement rapide. Les chiffres suivants en font preuve :

en 1948	:	10.914.208 habitants
en 1952	:	11.788.711 habitants
en 1953	:	12.026.159 habitants
en 1958	:	13.053.347 habitants
vers 1960	:	±16.353.000 habitants
en 1970	:	±21.600.000 habitants.

Cet accroissement est surtout urbain. En 1948, 11% de la population était concentrée dans les villes. Ce pourcentage s'élève en 1975 à 27-28%. D'ailleurs, parmi toutes les villes, c'est Kinshasa, la capitale, qui connaît la démographie " la plus galopante " :

- en 1925, la cité "indigène" comptait 18.676 habitants
- en 1950, elle en compte 4,5 fois plus, soit 82.108
- en 1976, on évalue la population totale de Kinshasa (étrangers africains et non africains compris) à environ 2.400.000 habitants.

Actuellement, on estime à 2,9% l'accroissement annuel de la population globale du pays; cela équivaut à une poussée démographique faisant passer le nombre d'habitants du simple au double en 24 ans. Pour les zones urbaines ce taux monte à 8,1%, soit un redoublement de densité en 8 ans. Et à Kinshasa, pour la période 1975-1980, il est évalué à 10,8% : à ce rythme la population de la capitale pourra doubler en 6 ans et atteindre donc près de 5.000.000 en 1982 !

A. SITUATIONS D'USAGE DU FRANÇAIS

Faut-il rappeler que le français n'est qu'exceptionnellement la langue maternelle du Zaïrois ? Importé par la colonisation, pratiquement peu concurrencé par le néerlandais et l'anglais, il s'est imposé comme langue de l'administration et de l'enseignement : à ce titre, il a toujours été et est encore la langue officielle du pays. Il se superpose ainsi à un vaste ensemble de plusieurs centaines de parlers autochtones (3), la plupart bantous. Mais cette diversité n'est pas en réalité aussi grande que le laisse apparaître cette évaluation quantitative. On peut la réduire en classant ces parlers selon des critères de fonctionnalité et d'aire géographique, qui font se dégager une stratification en trois couches linguistiques. La première est composée des multiples parlers qui le plus souvent ne permettent la communication qu'à l'intérieur de la tribu. La deuxième comprend une dizaine de parlers qui se superposent à ceux de la première couche et qui peuvent être considérés comme des langues communes. Enfin, la troisième est celle des quatre langues à vocation nationale qui, tout en se chevauchant partiellement, recouvrent ensemble tout le pays : le swahili s'étend dans tout l'Est du Zaïre, du Nord au Sud, soit de la Région du Haut-Zaïre à la Région du Shaba, en passant par le Kivu; le kikongo dans les Régions du Bas-Zaïre et de Bandundu, soit dans tout le Sud-Ouest; le ciluba dans les deux Kasai (Oriental et Occidental) et au Shaba, c'est-à-dire dans le centre du pays et au Sud-Est; le lingala, qui se répand de plus en plus sur l'ensemble du pays, est parlé principalement dans une aire qui recouvre le Nord-Est, le Nord et l'Ouest du Zaïre, soit les Régions du Haut-Zaïre, de l'Equateur, de Kinshasa et le Nord de la Région de Bandundu. C'est ce contexte linguistique général qu'il faut garder présent à l'esprit lorsqu'on étudie les situations d'usage du français au Zaïre.

1. LANGUE PARLEE : EMPLOIS DIRECTS

1.1 Qui ?

En 1955-1957, pour l'ensemble du pays, 1,47% de la population âgée de plus de 5 ans était apte à parler français, soit 155.663 locuteurs. Parmi eux, 19.808 avaient achevé un cycle complet d'études post-primaires (de 4 à 7 ans).

Aujourd'hui la situation a considérablement changé. En 1972-1973, l'enseignement secondaire, qui se donne entièrement en français et qui suppose donc au moins une connaissance moyenne du français parlé, comptait à lui seul 308.182 élèves, soit 2 fois le nombre total de locuteurs francophones des années 1955-1957. En juin 1973, environ 14.000 élèves achevaient leur cycle d'études secondaires et, en juin 1975, 18.843.

On peut estimer approximativement qu'en 1975 un locuteur sur 25 est capable de s'exprimer plus ou moins couramment en français, soit 4%, soit environ 1.000.000 d'individus. Evidemment, le nombre de locuteurs capables de parler français de façon rudimentaire, dans des circonstances et sur des sujets bien déterminés, est beaucoup plus élevé. D'autre part, un bon nombre de Zaïrois ne parlant pratiquement jamais français sont capables de le comprendre.

1.1.1 Milieux sociaux

a) On peut considérer que les Zaïrois ayant achevé au moins deux ans d'études post-primaires ont atteint un niveau élémentaire de connaissance et de pratique du français parlé. La majorité de ceux qui n'arrivent pas à ce niveau perdent peu à peu ce qu'ils ont acquis dans ce domaine et ne s'intègrent que difficilement à la société d'aujourd'hui, qui ne prévoit pour eux aucune planche de salut. Lorsqu'ils ne trouvent pas d'emploi comme manoeuvres, domestiques, sentinelles, qu'ils se refusent au travail de la terre ou à l'apprentissage d'un petit métier et qu'ils n'ont pas le goût ou le don du commerce, il ne leur reste qu'à aller rejoindre la masse des chômeurs et des "parasites" ; dans ces deux derniers cas seulement, ils continueront généralement à entretenir leur connaissance du français, qui cependant deviendra souvent une langue métissée, truffée de nombreuses lexies et syntagmes empruntés aux langues locales.

Les autres constituent la classe des dirigeants, des cadres de l'Administration et des Sociétés étatiques ou privées, des intellectuels indépendants (médecins, avocats...), des fonctionnaires ou employés, des techniciens, des enseignants, des journalistes, des étudiants de l'enseignement supérieur et des élèves de l'enseignement secondaire, qui tous doivent parler français.

Quant aux commerçants, il faut distinguer les hommes d'affaires (qui, même s'ils n'ont pas toujours fait d'études élevées, pratiquent tous le français) des petits commerçants (dont les connaissances du français peuvent n'être que rudimentaires, voire pratiquement nulles.) Le niveau d'instruction des petits commerçants est d'ailleurs nettement plus bas que celui des chômeurs et des "parasites".

Il faut faire remarquer enfin que ces classes ne sont pas étanches : théoriquement rien n'empêche un fils de domestique de devenir universitaire.

b) La distinction entre populations rurales, populations mixtes et populations urbaines, si elle ne correspond pas à la stratification sociale, s'en rapproche cependant sous de multiples aspects. Aussi est-il souhaitable d'en tenir compte ici. Toutes proportions gardées, vers 1955-1957, pour 1 locuteur francophone en population rurale ou en comptait 13 en population urbaine et 4 à 5 en population mixte. Ces chiffres sont des données moyennes pour l'ensemble du pays, valables aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Cependant, selon les régions, cette tension peut diminuer ou croître. Par exemple, au Lac Léopold II (aujourd'hui Lac Mai-Ndombe), pour 1 locuteur francophone en zone rurale, on en comptait 3 à 4 en zone mixte et 4 à 5 en zone urbaine. En revanche, au Luabala, pour 1 locuteur francophone en zone rurale, on en comptait 14 en zone mixte et 20 en zone urbaine. De toute façon, le français est beaucoup plus parlé dans les villes : à Elisabethville (aujourd'hui Lubumbashi), il y avait à l'époque 6,2% de locuteurs francophones et à Léopoldville (aujourd'hui Kinshasa) 11,93%, par rapport à 1,47% pour l'ensemble du pays.

1.1.2 Généralisations

a) En 1955-1957, dans la cité "indigène" de Léopoldville (aujourd'hui Kinshasa), la majorité des locuteurs francophones se situaient dans les limites d'âge de 15 à 54 ans. Dans le territoire suburbain de la capitale, de même qu'à Elisabethville (aujourd'hui Lubumbashi), dans les districts du Tanganika, du Bas-Congo (aujourd'hui Bas-Zaïre) et des Cataractes, ces limites étaient de 15 à 44 ans. Tandis que dans le district de l'ubangi, à l'extrémicité Nord-Ouest du pays, elles étaient de 15 à 34 ans. Pour les autres régions, nous ne disposons pas de données chiffrées. Cependant l'on sait que pour l'ensemble du pays, à la même époque, 88% des Zaïrois ayant achevé des études post-primaires (de 4 à 7 années) se situaient dans les limites d'âge de 20 à 44 ans.

Si l'on accepte de considérer qu'aujourd'hui seuls les finalistes du Cycle d'Orientation (2 années post-primaires) peuvent être considérés comme des locuteurs francophones et si l'on sait que l'âge moyen de ces finalistes est d'environ 15 ans, on devra admettre que malgré la généralisation de l'enseignement primaire en langue française, qui a été décidée en 1962, aucun progrès n'a été réalisé suite à cette mesure pour faire descendre en-dessous de 15 ans le début d'une pratique plus ou moins courante de cette langue. D'autre part, si tous les finalistes actuels, tant ceux de l'enseignement supérieur, que ceux de l'enseignement secondaire et primaire, ont été scolarisés entièrement en français, et si donc le nombre de locuteurs francophones ne cesse d'augmenter, rien ne permet non plus d'en tirer argument pour modifier sensiblement les données de 1955-1957 : la pyramide d'âges a gonflé mais les proportions sont vraisemblablement restées plus ou moins semblables. Bien qu'aucune enquête n'ait été menée à ce propos, on ne doit pas craindre de s'écarter trop de la vérité en affirmant qu'en 1975 la majorité des Zaïrois parlant français se situent dans les limites d'âge de 15 à 44 ans. Normalement, avec le temps, la limite de 44 ans devrait reculer progressivement.

b) Dès la création des premières écoles professionnelles puis primaires, un enseignement, surtout pratique, de la langue française est au programme : en 1906 à Léopoldville (aujourd'hui Kinshasa) et Stanleyville (aujourd'hui Kisangani); en 1908 à Boma; en 1911 à Lusambo et Elisabethville (aujourd'hui Lubumbashi); en 1912 à Kabinda; en 1913 à Buta... A la fin de l'année 1920, il existe au Zaïre 9 écoles officielles avec 1.861 élèves et 120 écoles libres subsidiées qui en comptent 20.311. Il existe donc aujourd'hui des familles où on est à la 3e génération de locuteurs francophones. Mais ces cas doivent être assez rares. Parmi les autres locuteurs francophones, il est difficile d'estimer si ce sont ceux qui en sont à la 2e génération ou ceux qui en sont à la 1re génération qui sont les plus nombreux; mais la seconde hypothèse est cependant plus plausible.

1.1.3 Proportion POPULATION MASCULINE / POPULATION FEMININE

Il est reconnu que, partout dans le monde, les femmes sont plus traditionalistes en matière de langage. Il est donc normal que, dans un pays comme le Zaïre, elles soient plus fidèles que les hommes aux langues locales. Ce phénomène général est accentué par l'important décalage qui a

toujours existé au Zaïre entre le degré d'instruction masculine et le degré d'instruction féminine.

En 1955-1957, parmi la population âgée de plus de 10 ans, sur l'ensemble du territoire, pour une femme sachant lire et écrire une langue quelconque, il y avait 8 hommes sachant en faire autant; et, parmi la population de plus de 15 ans, pour une femme il y avait 11 hommes. Ces chiffres montrent que les femmes sont en voie de rattraper leur retard: en effet, à ne considérer que la population de 10 à 15 ans, on obtient 30% de femmes sachant lire et écrire une langue quelconque pour 70% du côté des hommes. Cependant le fossé est loin d'être comblé. Voici les proportions d'élèves de sexe masculin pour une élève de sexe féminin en dernière année de l'enseignement secondaire général de 1961 à 1969.

	Sexe féminin	Sexe masculin
1961-1962	1	49
1962-1963	1	66
1963-1964	1	15
1964-1965	1	21
1965-1966	1	18
1966-1967	1	14
1967-1968	1	16
1968-1969	1	14

Quatre ans plus tard, soit en 1972-1973, la proportion est de 1 à 5.

Au niveau de l'enseignement supérieur, en 1968-1969, la proportion était d'une étudiante pour 21 étudiants; en 1969-1970, le rapport était de 1 à 20; en 1971-1972, de 1 à 14; et en 1973-1974, de 1 à 10.

Quant aux données sur la proportion de femmes parlant français par rapport au nombre d'hommes parlant cette langue, on peut estimer que, vers les années 1955-1957, elle était de 1 à 40 pour l'ensemble du pays; mais de 1 à 50 dans les zones rurales et de 1 à 35 dans les zones urbaines. Autour de ces données moyennes, les fluctuations peuvent être grandes: ainsi, par exemple, la proportion était de 1 à 134 dans la population rurale du district de Stanleyville (aujourd'hui Kisangani), alors qu'elle était de 1 à 17 dans la population rurale du Tanganika. Pour la ville d'Elisabethville (aujourd'hui Lubumbashi), elle était de 1 à 28 et pour la cité "indigène" de Léopoldville (aujourd'hui Kinshasa) de 1 à 16. Le brassage de populations diverses dans les grands centres favorise l'emploi de la langue française comme langue de communication et langue de prestige.

7

Nous manquons de données chiffrées pour évaluer le rapport actuel entre le nombre de locuteurs et de locutrices francophones. Cependant, si on admet qu'un élève ayant terminé son Cycle d'Orientation (2 années post-primaires) peut être considéré comme un locuteur francophone; si l'on sait qu'à ce niveau le rapport entre filles et garçons est aujourd'hui approximativement de 1 à 3, alors qu'en 1955-1957 il était de 1 à 9; si l'on se rappelle qu'à ce moment la proportion de femmes parlant français par rapport au nombre d'hommes parlant cette langue était de 1 à 40; et si l'on ajoute à cela que depuis 1962 tout l'enseignement primaire se donne en français, on peut affirmer sans trop risquer de se tromper que l'écart entre locuteurs et locutrices francophones a *au moins* été réduit des deux tiers, et donc qu'aujourd'hui il serait approximativement de l'ordre de 1 à 13.

Ces données quantitatives doivent être complétées par une appréciation qualitative. Si les femmes sont moins nombreuses que les hommes à parler français, rappelons-le, c'est parce que moins d'entre elles ont eu la chance de poursuivre leurs études; leur sélection a donc été beaucoup plus sévère. Cela explique que, de façon générale, celles qui parlent français le parlent mieux que les hommes.

1.2 Avec qui?

1.2.1 Avec d'autres autochtones

a) A quelque niveau que ce soit, dans la conversation détendue, les locuteurs appartenant à la même zone linguistique utilisent, dans la majorité des cas, la langue zaïroise de leur région d'origine.

S'ils appartiennent à des zones linguistiques différentes mais s'ils ont eu commun une langue zaïroise de grande expansion qu'ils parlent aisément (par exemple, le lingala ou le swahili), ils préfèrent s'entretenir dans cette langue plutôt qu'en français. Mais, dans ce cas, le recours au français est beaucoup plus fréquent que dans le cas précédent.

S'ils appartiennent à des zones linguistiques différentes, et s'ils n'ont pas en commun une langue zaïroise de grande expansion, ils s'entretiennent en français, pour autant qu'ils pratiquent cette langue.

Dans quelques rares familles d'universitaires (notamment ceux qui ont fait leurs études en Belgique, en France ou en Suisse) et dans quelques cas de mariages intertribaux, le français est devenu véritablement une langue maternelle. Il se peut aussi que les parents continuent à se parler dans la langue zaïroise qui leur est commune mais qu'ils ne s'adressent à leurs enfants qu'en français.

b) En dehors du cas de la conversation détendue, voir 1.3.

1.2.2 Avec les francophones étrangers

La langue la plus souvent utilisée par les Zaïrois conversant avec des étrangers francophones est évidemment le français. Seuls les missionnaires, qui généralement connaissent fort bien au moins une langue zaïroise, utilisent cette langue dans leurs conversations, même avec des

Zaïrois connaissant eux-mêmes parfaitement le français.

Les relations entre patrons ou contremaîtres (étrangers francophones) et domestiques ou ouvriers (zaïrois) s'établissent fréquemment dans une langue zaïroise ou dans un "sabir" franco-zaïrois.

1.2.3 Autres cas

Avec les Africains d'autres pays francophones, la langue de communication sera presque toujours le français. Sauf avec les ressortissants des pays francophones limitrophes lorsqu'existe une langue africaine commune; par exemple, le kikongo peut servir de langue de communication avec les Congolais de Brazzaville et le swahili avec les habitants des pays situés à l'Est du Zaïre.

Avec les Africains des pays anglophones ou lusophones, la langue de communication sera presque toujours le français. Cependant, avec les ressortissants de l'Angola, le kikongo peut aussi servir de langue de communication. Signalons d'autre part qu'un nombre assez important d'Angolais pratiquent le français, suite à leur séjour prolongé au Zaïre (il y en aurait actuellement 200.000 à Kinshasa).

Avec les non-Africains non francophones mais connaissant le français (Anglais, Grecs, Portugais, Pakistanais, Roumains, Chinois...) vivant au Zaïre, ce sera le plus souvent le français qui sera utilisé. Notons cependant que bon nombre de Grecs, Portugais et Pakistanais, installés au Zaïre parfois depuis trois générations, connaissent une langue zaïroise et la pratiquent avec les autochtones.

1.3 Dans quelles situations?

1.3.1 Relations professionnelles

Dans les relations professionnelles, en dehors du cas de l'armée (où l'on a recourt principalement au lingala) et du monde ouvrier (où l'on utilise plutôt une des quatre grandes langues zaïroises à vocation nationale), la langue la plus employée est le français. Cela est dû principalement à deux causes:

- a) le fait que le milieu professionnel est un milieu hétéroclite de par sa composition d'étrangers et d'autochtones de régions linguistiques diverses;
- b) le fait que le vocabulaire spécifique de l'emploi n'existe le plus souvent qu'en français.

Cependant, actuellement, vu la zaïrisation (4) à peu près complète des cadres de l'administration, la langue utilisée dans les milieux professionnels tend de plus en plus à être une langue zaïroise de grande expansion, avec apparition au niveau du vocabulaire de termes français spécifiques à la profession, ce qui donne une langue "métissée".

A l'intérieur même du milieu professionnel, une distinction peut cependant être établie entre relations horizontales (d'égal à égal) et relations verticales (de supérieur à inférieur et vice-versa). Dans le premier cas, on utilisera beaucoup plus volontiers une langue zaïroise que dans le second.

1.3.2 Relations mondaines

Dans le domaine des relations mondaines, c'est vraisemblablement le français qui est le plus employé. En effet:

- a) les relations mondaines étant celles des gens de la haute société, des personnes "en vue", elles ne réunissent que l'élite qui a été longuement scolarisée;
- b) c'est dans les réunions mondaines que cette élite zairoise a encore l'occasion de côtoyer le plus grand nombre d'étrangers et de nouer avec eux les contacts les plus directs;
- c) le caractère sélect de ces réunions et la présence d'un nombre important d'étrangers font naître le désir d'utiliser la langue qui, à tort ou à raison, paraît la plus brillante, la plus prestigieuse;
- d) presque toute la vie culturelle est d'expression française: films, pièces de théâtre, récitals de poèmes, conférences...

1.3.3 Autres cas

Alors qu'officiellement tout l'enseignement se donne en français (du moins jusqu'à la rentrée 1974), dans le milieu scolaire, en dehors de la salle de classe, la communication entre élèves (relation horizontale) a plutôt lieu en langues zairoises. En revanche, la communication entre élèves et professeurs (relation verticale) se fait plutôt en français. Cependant dans les pensionnats et les collèges, généralement tous les rapports de la vie s'exprimaient naguère en français, sauf les dimanches et les jours fériés où l'emploi des langues zairoises était autorisé.

Si, à l'intérieur du pays, seules les langues zairoises sont utilisées pour les offices religieux, en revanche, dans les grandes villes, plusieurs de ceux-ci sont célébrés en français, surtout en fin de matinée et le soir, c'est-à-dire lorsque le public est relativement jeune.

2. LANGUE PARLEE: EMPLOIS INDIRECTS (Radio, télévision, théâtre, cinéma, etc.)

2.1 Qui? (les auditeurs)

a) L'écoute de la radio (dont 60 à 70% du temps de parole est en français) est très largement répandue jusque dans les coins les plus reculés du pays. Le nombre d'auditeurs francophones doit donc être sensiblement plus important que le nombre de locuteurs. Il peut être de l'ordre de 1 sur 10 habitants ou de 1 sur 6 suivant les régions, et atteindre une proportion nettement plus élevée dans les grands centres.

b) La radio touche toutes les couches de la population tandis que la télévision ne s'adresse qu'à la bourgeoisie intellectuelle ou commerçante. Le cinéma attire plutôt les jeunes générations, alors que le théâtre, les récitals de poèmes et les conférences ne s'adressent qu'à un public assez restreint d'intellectuels et d'étudiants.

2.2 Dans quels cas?

2.2.1 Ecoute d'émissions de radio en français

a) Si 60 à 70% du temps de parole des chaînes de la radio nationale et des radios régionales sont en langue française, en revanche la chanson, qui occupe une place très importante dans les programmes est à 90% en lingala, la chanson française étant complètement exclue. Parmi les émissions en langue française, on peut signaler les journaux parlés, les émissions scolaires, éducatives et culturelles.

b) Les émissions étrangères en langue française les plus écoutées sont les suivantes, classées par ordre de fréquence décroissante:

- 1^o Radio-France Internationale
- 2^o Radio R.S.A. (Afrique du Sud)
- 3^o La Voix de l'Amérique
- 4^o La Voix de l'Allemagne
- 5^o B.B.C. (Londres)
- 6^o La Voix de la Révolution Congolaise
- 7^o Radio Moscou
- 8^o La Voix de l'Evangile (Ethiopie)
- 9^o Radio-Télévision Belge
- 10^o Radio Bujumbura
Radio Kigali.

2.2.2 Emissions de télévision en français

a) Mêmes proportions que pour la radio, et même type d'émissions en français, auxquelles il faut ajouter les émissions pour les jeunes enfants, les jeux télévisés et les films.

b) La télévision touche un public beaucoup plus réduit que celui de la radio (voir 2.1.b.). D'ailleurs jusqu'ici seules trois villes sont desservies: Kinshasa, Lubumbashi et Kisangani.

c) Comme chaîne étrangère, seule celle de Brazzaville est captée et uniquement à Kinshasa.

2.2.3 Films en langue française

a) Les films qui circulent au Zaïre sont pratiquement tous en version française et tous importés. Dans la plupart des villes importantes du Zaïre il y a plusieurs grandes salles de cinéma. Les séances y sont le plus souvent journalières (en soirée). On ne connaît pas de relâche. Les programmes changent soit 2 fois par semaine: le vendredi et le mardi; soit 3 fois par semaine, comme c'est le cas à Kinshasa: le vendredi, le lundi et le mercredi. Le programme annuel peut donc comporter, selon les

cas, 104 ou 156 films, abstraction faite des prolongations (rares) ou des reprises (de loin en loin). Il faut savoir aussi qu'un même film ne passe pas dans deux salles d'une même ville. Dans une ville où il y a trois salles de cinéma, comme c'est le cas par exemple à Lubumbashi, le cinéphile pourrait théoriquement assister à 312 films par an. Les samedis et les dimanches, les cinémas font souvent salles comblées. En semaine, suivant l'intérêt du film, les salles sont remplies à plus ou moins 50%.

Aux salles commerciales, il faut ajouter les salles de diverses sociétés, les salles paroissiales, celles des Centres Culturels et des campus universitaires, qui programment 1, 2 ou 3 films par semaine, chacun ne passant qu'une seule fois, sauf en cas de succès exceptionnel.

Dans la "cité" de Kinshasa, c'est-à-dire dans les quartiers peuplés extérieurs au centre commercial et aux zones résidentielles, de nombreuses salles plus ou moins "improvisées" passent surtout des "westerns" qui font l'engouement des jeunes.

b) Normalement toute séance débute par un film d'actualités: "La Voix du Zaïre", qui est produit sur place et dont le commentaire est exclusivement en français; ou par un documentaire d'origine étrangère, presque toujours en version française.

c) Toute la publicité filmée, lorsqu'il y en a, est elle aussi en français.

d) En dehors des actualités de "La Voix du Zaïre", la production locale est pratiquement inexistante. Notons cependant que quelques cinéastes amateurs se sont groupés en 1967 et ont réalisé certains courts métrages. "Moseka" de Kwami est le plus célèbre. Mais ici aussi la langue utilisée est le français.

2.2.4 Théâtre en langue française

Les troupes théâtrales sont fort nombreuses mais souvent éphémères et presque toutes naissent d'initiatives privées. Il existe cependant une troupe officielle à Kinshasa: le T.N.Z., Théâtre National du Zaïre.

A l'engouement des jeunes intellectuels pour la création de ces troupes et pour l'organisation de ces spectacles, ne répond pas encore un véritable engouement du côté du public.

Les oeuvres mises en scène sont encore parfois des pièces étrangères, mais de plus en plus il s'agit d'oeuvres d'auteurs africains et zaïrois.

La langue est encore principalement le français. Mais des efforts se développent pour la création d'un théâtre en langue "métissée" et en langues zaïroises: citons le groupe Sambole de Kinshasa et le théâtre Mwondo à Lubumbashi. D'ailleurs, déjà avant l'indépendance, le Zaïrois Albert Mongita s'était illustré par ses réalisations de théâtre populaire en langue locale.

2.2.5 Autres cas

a) En 1947 sortait des presses le premier disque d'un compositeur zaïrois. Depuis lors la musique zaïroise moderne a connu un développement extraordinaire, non seulement au Zaïre mais un peu partout en

Afrique. Elle est goûtée par toutes les couches de la population. Si, jusque vers les années 60, les langues utilisées étaient le français, l'espagnol, l'anglais, le lingala et quelques autres langues zaïroises, aujourd'hui le lingala s'est imposé à 90% et le français n'est presque plus utilisé: la seule exception est le chanteur-compositeur Madiata.

Les chants folkloriques, quant à eux, sont uniquement en langues zaïroises. Et les chansons dites "d'animation" le plus souvent; mais les slogans politiques qui accompagnent celles-ci sont fréquemment scandés en français.

Les disques importés (français, anglais, espagnols....) coûtent beaucoup plus cher que ceux produits sur place et ne sont d'ailleurs appréciés que par la bourgeoisie intellectuelle et la jeunesse urbaine. C'est ainsi que dans les "bars" on ne diffuse que de la musique locale (qui est toujours une musique de danse), alors que dans les boîtes de nuit on joue également de la musique étrangère.

Notons enfin que depuis 1974, suite aux mesures économiques de zaïrisation, l'importation des disques étrangers connaît une baisse sensible.

b) L'hymne national est en français et aucune version n'en existe dans les langues zaïroises.

c) Tous les discours officiels, conférences et récitals de poèmes se donnent toujours en français.

3. LANGUE ECRITE: PRODUCTION

3.1 Qui écrit?

Vers les années 1955-1957, la proportion entre le nombre de personnes aptes à écrire en français et le nombre de personnes aptes à écrire dans une langue quelconque était de l'ordre de 1 à 10.

Comme depuis l'enseignement en français a été généralisé et que l'enseignement des langues zaïroises a été fort réduit, et comme, d'autre part, les effectifs de l'enseignement secondaire se sont considérablement accrus, cette proportion établie pour les années 1955-1957 doit aujourd'hui être toute différente. Un nombre important de Zaïrois capables d'écrire en français ne peuvent écrire (ou ne peuvent écrire avec la même aisance) dans une langue zaïroise. Il n'est donc même pas impossible que la proportion soit complètement inversée. Aucune enquête n'ayant été faite à ce propos, on reste dans le domaine des hypothèses.

Mais il y a écrire et écrire, comme il y a parler et parler. Ceux qui sont capables de parler assez correctement le français, sont aussi capables de l'écrire puisqu'ils ont appris cette langue à l'école, presque toujours selon des méthodes traditionnelles qui donnent la primauté à l'écrit sur l'oral. Cependant, de façon générale, ceux qui parlent assez correctement le français l'écrivent moins bien qu'ils ne le parlent.

On peut considérer que ceux qui ont achevé un cycle d'études secondaires complet sont aptes à écrire en français de façon moyennement correcte. Ils sont aujourd'hui environ 100.000, soit une proportion d'environ 1 sur 130 si on ne tient compte que de la population ayant atteint 18-19 ans, qui est l'âge moyen des élèves achevant leurs études secondaires.

Quant aux véritables "écrivains", qui pratiquement tous composent en français, on en compte une cinquantaine de 1931 à 1972 (5). Si on y ajoute les "écrivains" publiés (philosophes, sociologues, politicologues, théologiens, critiques littéraires, journalistes....) on atteint évidemment un nombre plus élevé. Mais jusqu'ici les oeuvres de ces derniers n'ont pas été recensées.

3.1.1 Milieus sociaux

Plus le niveau s'élève, plus l'usage du français écrit est courant. Il faut savoir que, sous la colonisation, pour le Zaïrois jouissant d'une certaine instruction, devenir commis, "clerc" (on dit aujourd'hui "bureaucrate") a longtemps été un idéal, et que l'usage du français écrit a toujours été indispensable pour l'accès à un poste dans l'administration publique ou comme employé dans une société.

Quant aux écrivains, ils appartiennent aux milieux intellectuels et presque tous au milieu universitaire.

3.1.2 Généralités

a) Grâce au développement de l'instruction (scolarisation), la proportion de Zaïrois écrivant le français est nettement plus élevée dans la jeune génération. Mais, en général, la qualité baisse: la classe d'âge de 40 à 50 ans écrit en moyenne mieux que celle de 30 à 40 ans et celle-ci mieux que celle de 20 à 30 ans. Cela s'explique par la démocratisation de l'enseignement qui a entraîné la multiplication des écoles et l'engagement de maîtres souvent peu qualifiés.

b) Que l'on considère l'exercice ordinaire de la pratique d'écrire en français ou son exercice spécialisé conduisant à la publication, on en est au Zaïre à la deuxième génération d'"écrivains" et d'"écrivains". La seconde étant nettement supérieure en nombre à la première.

Les écrivains de la première génération publient de 1931 à 1965 et ceux de la seconde à partir de 1966. Les premiers ont publié, en 36 ans, 20% de la production littéraire totale (en nombre d'oeuvres) et les seconds 80% en 7 ans. Ces deux générations sont bien distinctes: les écrivains de la première sont de l'âge des parents des écrivains de la seconde.

3.1.3 Proportion POPULATION MASCULINE/POPULATION FEMININE

a) Concernant les "écrivains", on peut estimer que la proportion POPULATION MASCULINE/POPULATION FEMININE est vraisemblablement la même qu'en 1.1.3, soit de 1 à 13. Comme en 1.1.3 également, il faut faire remarquer que, de façon générale, les femmes qui écrivent le français l'écrivent mieux que les hommes.

b) Dans la première génération d'écrivains il n'y avait aucune femme. Dans la seconde génération pour une oeuvre publiée par une femme, il y en a 8 publiées par des hommes. Actuellement, parmi les femmes "écrivain" il y a donc plus de femmes "écrivains" que parmi les hommes "é-

crivants". Mise à part Nzuji Madiya, dont la production est relativement abondante, chacune des autres femmes écrivains n'est connue que par une seule oeuvre, alors que, du côté des hommes, plusieurs s'illustrent par un nombre d'oeuvres plus ou moins élevé: Batukezanga, Bolamba, Elebe, Kadima-Nzuji, Lomami-Tshibamba, Mongita, Mudimbe, Sumali, Witahnkenge.

3.2 Dans quels cas?

3.2.1 Correspondance

Dans le milieu professionnel (administration, jurisprudence, enseignement, affaires...) on rédige en français. La correspondance personnelle adressée à des étrangers ou à des Zaïrois originaires d'autres zones linguistiques est rédigée aussi en français. Quant à la correspondance personnelle entre Zaïrois d'une même zone linguistique, elle sera beaucoup plus fréquemment française que la conversation entre ces mêmes personnes, même s'il s'agit d'une correspondance très intime comme les lettres d'amour. Cela s'explique par le fait que la pratique des langues zaïroises est presque exclusivement une pratique orale: d'ailleurs beaucoup d'entre elles n'ont pas encore été codifiées. Cependant les lettres adressées par des enfants à leurs parents seront plus souvent rédigées en langues zaïroises. Enfin, il faut remarquer que la langue de ces lettres personnelles écrites en français est fréquemment une langue "métissée".

3.2.2 Autres cas

Tous les textes de lois, tous les discours et communiqués officiels sont rédigés en français. Mais les rassemblements populaires se donnent en langues zaïroises, surtout en lingala.

Tous les ouvrages scientifiques, même ceux portant sur l'étude des langues et des littératures zaïroises sont rédigés en français. Lorsque des textes en langue zaïroise sont cités, ils sont presque toujours accompagnés d'une traduction française. Actuellement la plupart des ouvrages scientifiques sont publiés par les P.U.Z. (Presses Universitaires du Zaïre).

Presque tous les ouvrages pédagogiques et les manuels, même ceux ayant pour objet l'enseignement des langues zaïroises sont rédigés en français. La presse écrite (quotidienne et hebdomadaire) est à 97% rédigée en français. Et la littérature de fiction (romans, pièces de théâtres, poèmes...) est française dans environ 95% des cas.

4. LANGUE ECRITE: CONSOMMATION

4.1 Qui lit?

La presse locale (quotidienne et hebdomadaire) est lue par la partie surtout urbaine des scolarisés, les journaux n'étant guère diffusés en dehors des grands centres.

Les intellectuels ayant accompli plusieurs années d'études secondaires lisent en moyenne 3 livres en 10 ans. Et seulement 8% des universitaires continuent à se cultiver régulièrement par la lecture, une fois leurs études achevées.

4.1.1 Milieus sociaux

Comme on ne peut se procurer de la lecture que dans les villes, les lecteurs appartiennent principalement aux milieux d'intellectuels, d'employés, d'enseignants et d'hommes d'affaires.

4.1.2 Généralisations

Les romans policiers et les bandes dessinées, presque tous importés, remportent un succès important auprès de la jeune génération des milieux urbains.

4.1.3 Proportion POPULATION MASCULINE/POPULATION FEMININE

Nous ne disposons d'aucune donnée d'appréciation à ce sujet. On pourrait provisoirement adopter la proportion de 1 à 13 comme en 1.1.3 et 3.1.3.

4.2 Que lit-on?

4.2.1 Presse

Mis à part les périodiques publiés par les sociétés, organismes privés, cercles culturels... dont la diffusion est normalement limitée à des publics restreints, en 1975, on comptait au Zaïre une vingtaine de quotidiens et d'hebdomadaires rédigés à 97% en français et édités dans les principales villes du pays. Leur tirage varie fort d'un cas à l'autre. En 1971, l'hebdomadaire au tirage le plus élevé atteignait 37.000 exemplaires, et le quotidien au tirage le plus élevé 15.000.

4.2.2 Ouvrages de caractère littéraire

A part quelques rares textes en langues zaïroises, presque toujours en édition bilingue (langue zaïroise - français), tous les ouvrages de caractère littéraire en vente dans les librairies sont en langue française. Le lecteur moyen est surtout amateur de romans (principalement de policiers) et de bandes dessinées. Les recueils de poésie se vendent mal alors que, dans la production littéraire zaïroise, ce genre l'emporte nettement.

4.2.3 Ouvrages scientifiques et techniques

Toujours en langue française, les ouvrages scientifiques et techniques ont une clientèle presque inexistante en dehors des milieux universitaires. Les librairies sont d'ailleurs très pauvres en ouvrages de cette catégorie. Des oeuvres de vulgarisation intéresseraient sans doute

un nombre plus élevé de lecteurs mais on n'en trouve pratiquement pas sur le marché.

4.2.4 Autres cas

Les ouvrages religieux (catholiques et protestants) sont assez bien diffusés, même en dehors des grands centres. S'il s'agit de livres importés, ils sont de langue française alors que ceux édités sur place sont le plus souvent en langues zaïroises.

B. SITUATIONS D'APPRENTISSAGE DU FRANCAIS

Comme nous l'avons souligné dans l'introduction, ces situations sont pratiquement toutes des situations scolaires. Or, sous la colonisation et même après, parmi les enseignants étrangers du Zaïre, un bon nombre sont des non-francophones: néerlandophones surtout, mais aussi anglophones. Quant aux enseignants zaïrois, le français n'est pas non plus leur langue maternelle. Il faudra garder cette considération à l'esprit en lisant les pages qui suivent et se rappeler que, surtout dans le primaire et le Cycle d'Orientation, un grand nombre d'enseignants zaïrois sont sous-qualifiés. En effet, le nombre d'années d'un cycle d'études, le nombre d'heures de cours hebdomadaire et les autres renseignements de ce genre ne sont pas des critères d'appréciation absolus: ces données pour être pleinement significatives devraient être pondérées par la qualité de l'enseignement dispensé. Cependant chez le législateur belge apparaît assez nettement la volonté de garantir au mieux la valeur de l'enseignement: aussi le degré de facticité de la description qui suit est-il relativement bas, du moins pour la période d'avant 1960. A ce propos, notons par exemple que la connaissance du français était imposée aux missionnaires enseignants non belges, de même qu'une initiation à la vie et aux institutions belges: cela entraînait pour eux la nécessité d'un séjour d'au moins douze mois en Belgique durant lequel ils devaient suivre un cours d'Ecole Normale pendant six mois et se familiariser avec la conception belge de l'enseignement. De plus, il leur était demandé de reprendre contact périodiquement avec les milieux enseignants de Belgique.

5. DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

5.1 Description de la situation

a) Enseignement obligatoire/facultatif

Il faut distinguer "enseignement *du* français" et "enseignement *en* français".

Depuis la création des premières écoles professionnelles en 1906, l'enseignement *du* français a toujours été obligatoire dans tous les types d'enseignement primaire qu'a connu le Zaïre, sinon toujours dès la première année de scolarisation, du moins dès le second cycle du niveau primaire; à l'exception cependant de certaines sections pour filles d'où

le français était tout à fait exclu.

De 1962 à 1974, tout le niveau primaire du moins officiellement, n'utilise que le français comme véhicule de l'enseignement. A partir de septembre 1974, l'enseignement en langues zairoises est rendu obligatoire dans les deux premières années du primaire, et l'enseignement du français ne commencera qu'à partir de la 3^e primaire. Concernant la situation avant 1962, voir 5.3.

b) Etablissements officiels/privés

Jusqu'en 1974, il existait plusieurs réseaux d'enseignement: officiel, catholique, protestant, kimbanguiste (6) et privé. Depuis 1975, tous ces réseaux ont été supprimés par intégration dans le réseau officiel qui est donc devenu "national". Les programmes suivis dans les différents réseaux ont toujours été semblables, du moins dans leurs grandes lignes.

c) A partir de quel âge?

Vers 1970, l'âge moyen d'entrée en première primaire était de 7-8 ans. La scolarisation est de 6 ans.

d) Horaires

- 9 heures par semaine de leçons de français en 1^{re} et 2^e années
- 8 heures par semaine de leçons de français en 3^e et 4^e années
- 7 heures par semaine de leçons de français en 5^e et 6^e années.

e) Programmes

Lecture, écriture, langue parlée, dictée et quelques rudiments de grammaire en fin de cycle.

5.2 Evaluation quantitative

Nombre d'élèves dans l'enseignement primaire:

1955-1956 ± 1.058.000

1960-1961 ± 1.730.000

1965-1966 2.066.809

1970-1971 2.970.039

1971-1972 ± 3.200.00, soit 90.7% de l'ensemble de la population scolaire (niveaux primaire, secondaire et supérieur).

La déperdition au cours des études primaires atteint un taux des plus inquiétants. 50% des effectifs entrés en 1965 en 1^{re} année abandonnent avant la quatrième. En 6^e année, la déperdition brute est de 66% et la déperdition nette (si on tient compte des redoublements) de 78%. Pour 100 enfants entrant en 1^{re} année, 50 atteignent donc la 4^e, 22 la 6^e, 14 seulement obtiennent leur certificat et 1 seul d'entre eux achèvera plus tard des études secondaires. Entre 1963 et 1973, plus ou moins 2.000.000 d'enfants ont été éliminés au cours de leurs études primaires, c'est dire

qu'en dix ans le système éducationnel actuel a "formé" plus ou moins 2.000.000 d'analphabètes!

Quant à la population en âge scolaire qui échappe à toute scolarisation, elle est de l'ordre de 40%. Le pourcentage de non-scolarisés étant 2 fois plus élevé chez les filles que chez les garçons: en 1970, il n'y avait qu'une fille scolarisée pour 2 garçons.

5.3 Evolution de la situation

Situation en 1918

- a) L'évangélisation et l'enseignement au degré primaire se font en langues zaïroises.
- b) A partir de la quatrième année (du moins dans les écoles centrales) on commence à enseigner les éléments du français.

Situation de 1924 à 1958

- a) Les deux premières années du primaire se donnent en langues zaïroises. L'enseignement du français y est prévu comme facultatif jusqu'en 1938, année à partir de laquelle il est complètement supprimé.
- b) Durant les trois années suivantes, l'enseignement continue à se donner en langues zaïroises, mais l'enseignement du français est introduit.
- c) Au cours d'une sixième année (facultative) préparatoire à la section moyenne, l'enseignement du français s'intensifie.

Situation de 1958 à 1962

Le français devient langue d'enseignement à partir de la 3^e année primaire.

Situation de 1962 à 1974

Le français devient langue d'enseignement dès la 1^{re} année primaire.

Evolution quantitative

Les effectifs de l'enseignement primaire depuis 1920 sont de l'ordre de

20.000	en 1920
1.000.000	en 1955
3.000.000	en 1971.

6. DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

6.1 Description de la situation

Le français est la langue d'enseignement et la 1^{re} langue enseignée dans tous les réseaux (intégrés dans un enseignement national depuis janvier 1975). L'âge d'entrée moyen dans l'enseignement secondaire est de 14 ans.

Le nombre d'heures par semaine consacrées à l'enseignement du français est le suivant:

- en 1^{re} année : 10 heures
- en 2^e année : 8 heures
- de la 3^e à la 6^e années: 5 à 6 heures selon les sections, sauf pour les sections techniques et agricoles où l'on donne de 3 à 6 heures selon les années (6 heures en 3^e, 5 heures en 4^e, 4 heures en 5^e et 3 heures en 6^e).

Au niveau du Cycle d'Orientation, qui constitue un tronc commun de deux ans, les objectifs du cours sont la compréhension (à l'audition et à la lecture) de textes simples, l'expression aisée et correcte tant orale qu'écrite, la récitation, le vocabulaire et la grammaire (y compris l'analyse syntaxique).

Dans le cycle supérieur (4 ans), le contenu et les objectifs des cours tiennent compte des exigences et de la finalité de chaque section. Dans les sections littéraires, par exemple, on insiste sur le dévoilement des mécanismes de la langue et du style, et sur l'étude des textes et des genres littéraires. En revanche, dans les sections pédagogique, scientifique et commerciale, le cours de français est conçu davantage en fonction des exigences propres de chacune de ces orientations: par exemple, méthodologie de l'enseignement de la langue dans les sections pédagogiques, correspondance commerciale dans la section commerciale, etc. Cependant, dans toutes les sections, une importance particulière est accordée à la dissertation.

6.2 Evaluation quantitative

Sur 1.000 enfants en âge de scolarité, 600 entrent en 1^{re} année primaire, 84 atteignent la première année du Cycle d'Orientation, 42 la 3^e année secondaire, 12 la 6^e année secondaire, et 8 à 9 obtiennent leur diplôme de fin d'études secondaires.

En 1970-1971, il y avait plus ou moins 233.000 élèves dans l'enseignement secondaire, répartis de la manière suivante:

40%	en	1 ^{er}	C.O.
24%	en	2 ^e	C.O.
14%	en	3 ^e	
10%	en	4 ^e	
7%	en	5 ^e	
4%	en	6 ^e	

représentant ensemble environ 1/10 de la population en âge d'être scolarisée à ce niveau, et 9% de l'ensemble de la population scolarisée (niveaux primaire, secondaire et supérieur). Selon d'autres données, en 1973 on aurait atteint environ 1/5 de scolarisation à ce niveau. Le nombre de non-scolarisés en âge d'études secondaires est 3 fois plus élevé chez les filles que chez les garçons: en 1970, il n'y avait qu'une fille scolarisée pour 3 garçons. Les effectifs continuent sans cesse à s'accroître: en 1975,

on estime à 250.000 la population scolaire des deux premières années du Cycle d'Orientation.

6.3 Evolution de la situation

Situation en 1918

- L'enseignement au degré secondaire se donne
- soit en langues zaïroises: notamment pour ceux qui ne continuent pas leurs études au-delà du second degré (candidats-commis, moniteurs);
 - soit en français pour ceux qui continueront leurs études (petits-séminaires, noviciats).

Situation en 1922

Les langues zaïroises sont utilisées comme véhicule de l'enseignement dans les petits séminaires pendant les trois premières années des humanités et ne sont remplacées par le français qu'à partir de la quatrième.

Situation depuis 1924

Le français est officiellement la langue d'enseignement; exception faite pour la section normale où l'enseigneemnet s'est donné en langues zaïroises jusqu'en 1955 officiellement et jusqu'en 1960 en fait.

Evolution quantitative

Les effectifs de l'enseignement secondaire depuis 1950 sont de l'ordre de

5.000	en	1950
20.000	en	1955
30.000	en	1960
100.000	en	1965
200.000	en	1970
250.000	en	1972.

Alors qu'en 1970-1971 environ 1/10 de la population en âge d'être scolarisée au niveau du secondaire l'était effectivement, et qu'en 1973 cette proportion atteignait 1/5, en 1954, elle n'était seulement que d'environ 1/36. Toutes ces données ne sont que très approximatives; on ne les fournit que pour esquisser un ordre de grandeur.

7. DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

7.1 Description de la situation

a) Tous les cours au niveau supérieur se donnent et se sont toujours donnés uniquement en français (exception faite du Département de Langue et Littérature Anglaises). Aussi les étudiants africains anglophones

s'inscrivant à l'Université sont-ils obligés, avant d'entrer en 1^{re} année, de suivre des cours intensifs de français dans une Ecole des Langues.

b) Les "francisants" sont formés dans trois types d'institutions, toutes rattachées à l'UNAZA (Université Nationale du Zaïre).

- Soit à la Faculté des Lettres, dans le Département de Langue et Littérature Françaises: 2 ans de graduat et 2 ans de licence.
- Soit à la Faculté des Sciences de l'Éducation, dans la section "Pédagogie appliquée à l'enseignement du français": 2 ans de graduat et 2 ans de licence.
- Soit dans un des nombreux Instituts Supérieurs Pédagogiques: 3 ans de graduat après lesquels on est habilité à enseigner dans le cycle inférieur de l'enseignement secondaire; et 2 ans de licence après lesquels on est habilité à enseigner dans le cycle supérieur de l'enseignement secondaire, comme les licenciés de la Faculté des Lettres et ceux de la Faculté des Sciences de l'Éducation. Dans ces Instituts Supérieurs Pédagogiques, l'étude du français est jumelée soit avec celle de l'histoire, soit avec celle du latin, soit avec celle de la linguistique africaine.

c) Dans un certain nombre d'autres départements, facultés et sections d'Instituts Supérieurs, se donne un cours de français de perfectionnement; le plus souvent en 1^{er} graduat, parfois en 1^{er} et 2^e graduats. La section d'art dramatique du Conservatoire National comporte un cours de français durant les 3 années de graduat.

7.2 Evaluation quantitative

a) De 1954 (naissance de l'enseignement universitaire) à 1960, les effectifs sont passés de quelques dizaines à quelques centaines. A partir de 1960, la progression est la suivante:

1960 - 1961	1.256
1961 - 1962	2.004
1962 - 1963	2.363
1963 - 1964	2.947
1964 - 1965	3.704
1965 - 1966	4.673
1966 - 1967	données incomplètes
1967 - 1968	5.827
1968 - 1969	8.401
1969 - 1970	10.165
1970 - 1971	10.711
1971 - 1972	14.994, soit 0,3% de l'ensemble de la population scolaire (niveaux primaire, secondaire et supérieur).
1972 - 1973	16.216
1973 - 1974	18.368

b) En 1968-1969, il y avait dans l'enseignement supérieur 1 étudiante pour 21 étudiants. En 1971-1972, la proportion est de 1 à 14. Et en 1973-1974, elle est de 1 à 10.

c) Le nombre de licenciés (des deux sexes) en langue et littérature françaises (autrefois "philologie romane"), en enseignement du français et en pédagogie appliquée à l'enseignement du français doit être environ de 250 à 300. Le nombre d'"anglicisants" de ce niveau doit être approximativement 10 fois plus bas. Mais actuellement, du moins à la Faculté des Lettres, on enregistre à peu près le même nombre d'inscriptions au département d'anglais qu'au département de français.

d) Le nombre de gradués en enseignement du français formés dans les Instituts Supérieurs Pédagogiques est beaucoup plus élevé que le nombre de licenciés, mais nous ne possédons aucune donnée chiffrée à ce propos.

e) Le nombre de jeunes filles licenciées en langue et littérature françaises n'atteint pas la vingtaine. Mais le nombre de graduées en enseignement du français est au moins dix fois plus élevé.

7.3 Evolution de la situation

a) En 1960, année de son accession à l'indépendance, le Zaïre ne disposait que de 16 diplômés universitaires. Mais beaucoup d'autres Zaïrois avaient reçu un enseignement d'un niveau sinon universitaire, du moins supérieur. C'est le cas des anciens séminaristes (ils étaient environ 3.000) et des diplômés de divers enseignements techniques supérieurs (assistants sociaux, assistants médicaux, assistants agricoles, assistants vétérinaires et diplômés de l'Ecole d'Administration) dont le nombre a été estimé à plus de 400.

b) Le premier "francisant" licencié a obtenu son diplôme en 1964. Et la première promotion de gradués en enseignement est de 1967.

8. AUTRES SITUATIONS

a) Les enseignants du niveau primaire, qui sont polyvalents et sont donc chargés de l'enseignement du français, ont théoriquement une formation de 4 ou 6 ans d'études secondaires pédagogiques. En fait, la sous-qualification est grande.

b) Le CIDEP (Centre Interdisciplinaire pour le Développement et l'Education Permanente), autrefois Extension Universitaire, puis C.U.F.D. (Centre Universitaire pour la Formation au Développement) dispense des cours de français aux adultes; aussi bien à ceux qui se préparent à des examens d'Etat qu'à ceux qui souhaitent perfectionner leurs connaissances pour améliorer leur rendement dans l'emploi qu'ils occupent.

c) Le CELTA (Centre de Linguistique Théorique et Appliquée) élabore des méthodes d'enseignement du français, langue seconde, pour l'enseignement primaire à partir de la 3^e année. Il organise des stages de recyclage des maîtres pour les initier à ces méthodes nouvelles.

d) Plusieurs Ecoles de Langues dispensent, entre autres, des cours de français destinés surtout aux étrangers, africains et non africains.

C. APPRECIATION D'ENSEMBLE

Contradictoirement, alors que le Zaïre marche résolument dans la voie de la reconquête de son authenticité, qui se manifeste notamment par un effort pour la revalorisation et la promotion des langues et des littératures zaïroises, en même temps la francophonie, d'année en année, s'implante davantage dans ce pays, à un rythme effréné qui est celui-là même du développement de la scolarisation, presque encore à 100% en français.

L'accroissement quantitatif ne va malheureusement pas de pair avec l'amélioration qualitative. Certains cependant croient que le revirement actuel vers une scolarisation débutant en langues zaïroises et l'adaptation des méthodes d'enseignement du français, comme langue seconde, laissent présager, dans un avenir plus ou moins proche, l'établissement d'un meilleur équilibre chez l'enfant et l'adolescent entre la découverte puis l'affirmation de sa personnalité zaïroise et son souhait d'ouverture sur le monde; équilibre qui serait tout à la faveur d'une acquisition meilleure de la langue française, non plus comme véhicule d'une civilisation, mais comme outil de communication.

Le Zaïre n'a jamais été et ne sera sans doute jamais le deuxième pays francophone du monde, mais grande est son importance dans la francophonie; importance qui, dans les années à venir, ne manquera pas de continuer non seulement à s'affirmer mais même à s'imposer: n'est-ce pas à un Zaïrois que vient d'être attribué, pour son roman "Entre les Eaux", le Grand Prix Catholique International de Littérature (7)?

Cependant, dans les pays jeunes plus qu'ailleurs, il est difficile de jouer au prophète. Le manque de continuité dans la gestion des affaires publiques et la puissance presque sans limite du pouvoir politique peuvent engendrer des bouleversements de situation que l'observateur le plus perspicace peut difficilement prévoir.

Juin 1975

Sully FAIK
Max PIERRE
NYEMBWE N'Tita
SESEP N'Sial

R E F E R E N C E S

- (1) Dans *Demain la Promotion*, Les Presses Africaines, Kinshasa, 1975, p. 21-38.
- (2) Revue mensuelle publiée à Kinshasa par le Centre d'Etudes pour l'Action Sociale (CEPAS).
- (3) On cite souvent le chiffre de 250. Certains auteurs en comptent jusqu'à 600.
- (4) Dans le pays même, c'est le terme "zaïrianisation" qui est d'usage, formé sur l'adjectif "zaïrien", inexistant.
- (5) Kadima Nzuji Mukala, *Bibliographie littéraire de la République du Zaïre 1931-1972*, CELRIA, Université Nationale du Zaïre Campus de Lubumbashi, 1973.
Le CELRIA (Centre d'Etude des Littératures Romanes d'Inspiration Africaine) est devenu CELA (Centre d'Etude des Littératures Africaines) depuis 1975.
- (6) On écrit aussi "kibanguiste". Il s'agit du réseau dépendant de la religion créée par le prophète noir Simon Kimbangu. L'enseignement kibanguiste est né après 1960.
- (7) Edité par Présence Africaine, Paris. Il s'agit de Y.V. MUDIMBE, ancien doyen de la Faculté des Lettres, Campus de Lubumbashi.

Dans la même série :

- B-1 *L'utilisation de l'ordinateur en lexicométrie.*
Savard, Jean-Guy
- B-2 *L'ordinateur et l'analyse grammaticale.*
Mepham, Michael S.
- B-3 *Concept Categories as Measures of Culture Distance.*
Mackey, William F.
- B-4 *L'université bilingue.*
Verdoodt, Albert
- B-5 *La rentabilité des minilangues.*
Mackey, William F.
- B-6 *The Computer in Automated Language Teaching.*
Mackey, William F.
- B-7 *The Three-Fold Objective of the Language Reform in Mainland China in the Last Two Decades.*
Chiu, Rosaline Kwan-wai
- B-8 *Un test télévisé.*
Savard, Jean-Guy
- B-9 *Sociolinguistic History, Sociolinguistic Geography and Bilingualism.*
Afendras, Evangelos A.
- B-10 *Mathematical Models for Balkan Phonological Convergence.*
Afendras, Evangelos A.
- B-11 *Stability of a Bilingual Situation and Arumanian Bilingualism.*
Afendras, Evangelos A.
- B-12 *More on Informational Entropy, Redundancy and Sound Change.*
Afendras, Evangelos A. and Tzannes, Nicolaos S.
- B-13 *Relations entre anglophones et francophones dans les syndicats québécois.*
Verdoodt, Albert
- B-14 *Multilingual Communication in Nigeria.*
Iso, Asi Otu and Afendras, Evangelos A.
- B-15 *The Language Factor in Maori Schooling.*
Richards, Jack C.
- B-16 *Diffusion Processes in Language: Prediction and Planning.*
Afendras, Evangelos A.
- B-17 *A Non-Contrastive Approach to Error Analysis.*
Richards, Jack C.
- B-18 *Research Possibilities on Group Bilingualism: A Report.*
Kloss, Heinz
- B-19 *Interference, Integration and the Synchronic Fallacy.*
Mackey, William F.
- B-20 *A Psycholinguistic Measure of Vocabulary Selection.*
Richards, Jack C.

- B-21 *A Pilot Study on the Ability of Young Children and Adults to Identify and Reproduce Novel Speech Sounds.*
Afendras, Evangelos A., Yeni-Komshian, G. and Zubin, David A.
- B-22 *Can One Measure a Sprachbund? A Calculus of Phonemic Distribution for Language Contact.*
Afendras, Evangelos A.
- B-23 *Stochastic Processes for Diachronic Linguistics.*
Afendras, Evangelos A. and Tzannes, Nicolaos S.
- B-24 *Structures ethniques et linguistiques au Burundi, pays "unimodal" typique.*
Verdoodt, Albert
- B-25 *Error Analysis and Second Language Strategies.*
Richards, Jack C.
- B-26 *Graduate Education in Foreign Language Teaching.*
Mackey, William F.
- B-27 *La question scolaire en Alsace: statut confessionnel et bilinguisme.*
Kauffmann, Jean
- B-28 *Polychronometry: the study of time variables in behavior.*
Mackey, William F.
- B-29 *Diglossie au Québec: limites et tendances actuelles.*
Chantefort, Pierre
- B-30 *Literary Biculturalism and the Thought-Language-Culture-Relation.*
Mackey, William F.
- B-31 *Chicago Conference on Child Language — Preprints.*
Centre international de recherche sur le bilinguisme (réd.)
- B-32 *La distance interlinguistique.*
Mackey, William F.
- B-33 *Options politiques fondamentales de l'état plurilingue.*
Fiourde, Gaston
- B-34 *Social Factors, Interlanguage and Language Learning.*
Richards, Jack C.
- B-35 *Analyse des erreurs et grammaire générative: la syntaxe de l'interrogation en français.*
Py, Bernard
- B-36 *Anglicization in Quebec City.*
Edwards, Vivien
- B-37 *La lexicométrie allemande: 1898-1970.*
Njock, Pierre Emmanuel
- B-38 *L'élaboration du matériel didactique: principes et application / Language Teaching Materials: from Theory to Practice.*
Association canadienne de linguistique appliquée / Canadian Association of Applied Linguistics
- B-39 *Individualisation de l'enseignement et progrès continu à l'élémentaire. Application à l'anglais, langue seconde.*
Bégin, Y., Masson, J.P., Beaudry, R. et Paquet, D. (INRS-Education).

- B-40 *3e Colloque annuel 1972 / 3rd Annual Meeting - Actes / Proceedings.*
Association canadienne de linguistique appliquée /
Canadian Association of Applied Linguistics
- B-41 *Une communauté allemande en Argentine: Eldorado.*
Micolis, Marisa
- B-42 *Three Concepts for Geolinguistics.*
Mackey, William F.
- B-43 *Some Formal Models for the Sociology of Language: Diffusion,
Prediction and Planning of Change.*
Afendras, Evangelos A.
- B-44 *Quatrième Colloque 1973 / Fourth Symposium 1973 - Actes /
Proceedings. L'élaboration du matériel didactique: principes et
application / Language Teaching Materials: from Theory to Practice.*
Association canadienne de linguistique appliquée /
Canadian Association of Applied Linguistics
- B-45 *Le projet de restructuration scolaire de l'île de Montréal et la question
linguistique au Québec.*
Rapport présenté par Lise Duval et Jean-Pierre Tremblay; recherche
dirigée par Léon Dion avec la collaboration de Micheline de Sève
- B-46 *L'écologie éducationnelle du bilinguisme.*
Mackey, William F.
- B-47 *La situation du français comme langue d'usage au Québec.*
Gendron, Jean-Denis
- B-48 *Network Concepts in the Sociology of Language.*
Afendras, Evangelos A.
- B-49 *Attitude linguistique des adolescents francophones du Canada.*
Gagnon, Marc
- B-50 *Vers une technique d'analyse de l'enseignement de l'expression orale.*
Huot-Tremblay, Diane
- B-51 *A Demographic Profile of the English-Speaking Population of Quebec
1921-1971.*
Caldwell, Gary
- B-52 *Language in Education and Society in Nigeria: a comparative
bibliography and research guide.*
Brann, C.M.B.
- B-53 *Éléments de correction phonétique du français.*
LeBel, Jean-Guy
- B-54 *Langue, dialecte et diglossie littéraire.*
Mackey, William F.
- B-55 *Rapport synthèse de l'élaboration du test d'anglais langue seconde.*
GREDIL (Groupe de recherche et d'étude en didactique des langues).
- B-56 *Relations interethniques et problèmes d'acculturation.*
Abou, Sélim
- B-57 *Étude socio-linguistique sur l'intégration de l'immigrant allemand au
milieu québécois.*
Hardt-Dhatt, Karin

- B-58 *La culture politique du mouvement Québec français.*
Turcotte, Denis
- B-59 *Aspects sociolinguistiques du bilinguisme canadien.*
Saint-Jacques, Bernard
- B-60 *Cooperation and Conflict in Dual Societies: a comparison of French
Canadian and Afrikaner Nationalism.*
Novek, Joel

AUTRES PUBLICATIONS DU C.I.R.B.

Série A — Etudes

- A-1 SAVARD, Jean-Guy et RICHARDS, Jack C. *Les indices d'utilité du vocabulaire fondamental français*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1970, 172 p.
- A-2 KLOSS, Heinz. *Les droits linguistiques des Franco-Américains aux Etats-Unis*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1971, 84 p.
- A-3 FALCH, Jean. *Contribution à l'étude du statut des langues en Europe*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1973, 284 p.
- A-4 DORION, Henri et MORISSONNEAU, Christian (éditeurs). *Les noms de lieux et le contact des langues / Place Names and Language Contact*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1972, 374 p.
- A-5 LAFORGE, Lorne. *La sélection en didactique analytique*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1972, 383 p.
- A-6 TOURET, Bernard. *L'aménagement constitutionnel des Etats de peuplement composite*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1973, 260 p.
- A-7 MEPHAM, Michael S. *Computation in Language Text Analysis*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1973, 234 p.
- A-8 CAPPON, Paul. *Conflit entre les Néo-Canadiens et les francophones de Montréal*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1973, 288 p.
- A-9 SAVARD, Jean-Guy et VIGNEAULT, Richard² (présentation de). *Les états multilingues: problèmes et solutions / Multilingual Political Systems: Problems and Solutions*. Textes de la Table Ronde de 1972. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1975, 591 p.
- A-10 BRETON, Roland J.-L. *Atlas géographique des langues et des ethnies de l'Inde et du subcontinent: Bangladesh, Pakistan, Sri Lanka, Népal, Bhoutan, Sikkim*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1976, 648 p.
- A-100 EQUIPE DE PROFESSEURS DE L'UNIVERSITE LAVAL. *Test Laval: formule A, classement en français langue seconde*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1971. Questionnaire 29 p., Livret 26 p. — Copie échantillon.
- A-101 EQUIPE DE PROFESSEURS DE L'UNIVERSITE LAVAL. *Test Laval: formule B, formule C, classement en français langue seconde*. Québec, Les Presses de l'Université Laval.

Série C — Publications extérieures

- C-1 SAVARD, Jean-Guy. *La valence lexicale*. Paris, Didier, 1970, 236 p.
- C-2 MACKEY, William F. *Le bilinguisme phénomène mondial / Bilingualism as a World Problem*. Montréal, Harvest House, 1967, 119 p.
- C-3 MACKEY, William F., SAVARD, Jean-Guy et ARDOUIN, Pierre. *Le vocabulaire disponible du français*. Montréal, Didier, Canada, 1971, 2 volumes, 900 p.

- C-4 STERN, H.H. (réd.). *L'enseignement des langues et l'élève. Rapport d'un colloque international, traduit par le CIRB sous la direction de William F. Mackey, Hambourg, Institut de l'Unesco pour l'éducation, 1971, 254 p.*
- C-5 KLOSS, Heinz. *Laws and Legal Documents Relating to Problems of Bilingual Education in the United States.* Washington D.C., Center for Applied Linguistics, 1971, 92 p.
- C-6 MACKEY, William F. *Principes de didactique analytique.* Traduction française (*Language Teaching Analysis*) et mise à jour de Lorne Laforge. Paris, Didier, 1972, 713 p.
- C-7 MACKEY, William F. et VERDOODT, Albert (éditeurs). *The Multinational Society.* Rowley (Mass.), Newbury House, 1975, 388 p.

**Collection Studies in Bilingual Education (Newbury House, Rowley, Mass.)
W.F. Mackey - General Editor**

- C-100 MACKEY, William F. *Bilingual Education in a Binational School: a study of equal language maintenance through free alternation.* 1972, 185 p.
- C-101 SPOLSKY, Bernard. *The Language Education of Minority Children: selected readings.* 1972, 200 p.
- C-102 LAMBERT, Wallace E. et TUCKER, G. Richard. *Bilingual Education of Children: The St. Lambert Experiment.* 1972, 248 p.
- C-103 COHEN, Andrew D. *A Sociolinguistic Approach to Bilingual Education: Experiments in the American Southwest.* 1975, 352 p.

Série E — Inventaires

- E-1 KLOSS, Heinz, directeur de l'édition; McCONNELL, Grant, directeur adjoint de l'édition. *Composition linguistique des nations du monde. Vol. 1: L'Asie du Sud: secteurs central et occidental / Linguistic Composition of the Nations of the World. Vol. 1: Central and Western South Asia.* Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1974, 408 p.

(en préparation)

- E-10 KLOSS, Heinz, directeur de l'édition; McCONNELL, Grant, directeur adjoint de l'édition. *Les langues écrites du monde: relevé du degré et des modes d'utilisation. Vol. I: Les Amériques / Written Languages of the World: a survey of the degree and modes of use. Vol. I: The Americas.* Québec, Les Presses de l'Université Laval.

Série F — Bibliographies

- F-1 SAVARD, Jean-Guy. *Bibliographie analytique de tests de langue / Analytical Bibliography of Language Tests.* Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1969, 372 p.
- F-2 CHIU, Rosaline Kwan-wai. *Language Contact and Language Planning in China (1900-1967). A Selected Bibliography.* Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1970, 276 p.
- F-3 MACKEY, William F. (réd.). *Bibliographie internationale sur le bilinguisme / International Bibliography on Bilingualism.* Les Presses de l'Université Laval, 1972, 757 p.

F-4 **AFENDRAS, Evangelos A. et PIANAROSA, Albertina.** *Bibliographie analytique du bilinguisme chez l'enfant et de son apprentissage d'une langue seconde / Child Bilingualism and Second Language Learning: A Descriptive Bibliography.* Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1975, 401 p.

(sous presse)

F-5 **GUNAR, Daniel.** *Contact des langues et bilinguisme en Europe orientale: bibliographie analytique / Language Contact and Bilingualism in Eastern Europe: Analytical Bibliography.* Québec, Les Presses de l'Université Laval.